

www.e-rara.ch

La Suisse pittoresque et ses environs

Martin, Alexandre

Paris, 1835

ETH-Bibliothek Zürich

Shelf Mark: Rar 3123

Persistent Link: <https://doi.org/10.3931/e-rara-12188>

Chambéry.

www.e-rara.ch

Die Plattform e-rara.ch macht die in Schweizer Bibliotheken vorhandenen Drucke online verfügbar. Das Spektrum reicht von Büchern über Karten bis zu illustrierten Materialien – von den Anfängen des Buchdrucks bis ins 20. Jahrhundert.

e-rara.ch provides online access to rare books available in Swiss libraries. The holdings extend from books and maps to illustrated material – from the beginnings of printing to the 20th century.

e-rara.ch met en ligne des reproductions numériques d'imprimés conservés dans les bibliothèques de Suisse. L'éventail va des livres aux documents iconographiques en passant par les cartes – des débuts de l'imprimerie jusqu'au 20e siècle.

e-rara.ch mette a disposizione in rete le edizioni antiche conservate nelle biblioteche svizzere. La collezione comprende libri, carte geografiche e materiale illustrato che risalgono agli inizi della tipografia fino ad arrivare al XX secolo.

Nutzungsbedingungen Dieses Digitalisat kann kostenfrei heruntergeladen werden. Die Lizenzierungsart und die Nutzungsbedingungen sind individuell zu jedem Dokument in den Titelinformationen angegeben. Für weitere Informationen siehe auch [Link]

Terms of Use This digital copy can be downloaded free of charge. The type of licensing and the terms of use are indicated in the title information for each document individually. For further information please refer to the terms of use on [Link]

Conditions d'utilisation Ce document numérique peut être téléchargé gratuitement. Son statut juridique et ses conditions d'utilisation sont précisés dans sa notice détaillée. Pour de plus amples informations, voir [Link]

Condizioni di utilizzo Questo documento può essere scaricato gratuitamente. Il tipo di licenza e le condizioni di utilizzo sono indicate nella notizia bibliografica del singolo documento. Per ulteriori informazioni vedi anche [Link]

CHAMBÉRY.

TOPOGRAPHIE.

SITUATION. — ÉTENDUE. — La vallée de Chambéry est située entre deux rangs de montagnes qui semblent être les premiers gradins des Alpes, savoir : au nord et à l'est, les montagnes des *Beauges*; à l'ouest et au sud, celles appelées du *Chat*, de l'*Épine*, d'*Aigue-Bellette*, d'*Entremont* et du *Grenier*. Ce dernier rang de montagnes part des bords du Rhône et se continue jusqu'à l'Isère; il paraît ne former qu'une même chaîne qui fléchit considérablement vers le centre, ou vis-à-vis de la gorge de Saint-Thibaud-de-Couz. La partie supérieure de cette chaîne appartient à la vallée de Chambéry, tandis que la partie inférieure appartient plutôt à la vallée d'Aix.

Le point le plus remarquable de la chaîne des *Beauges* est la *Dent de Nivolet* : on appelle ainsi un angle de rocher nu qui avance en forme de promontoire sur la vallée, à une élévation de 4,200 pieds au-dessus du niveau de la mer, et de 1,405 pieds au-dessus du sol de Chambéry. Ce nom lui est venu, sans doute, de ce que le petit plateau du *Nivolet*, incliné du côté de Chambéry, se couvre ordinairement de neige quelques jours avant qu'il n'en tombe dans la vallée. Les vapeurs dont il s'enveloppe indiquent à l'avance les changemens de temps, et il jouit encore des rayons du soleil, après que les ombres du crépuscule sont descendues dans la plaine. L'élévation du *mont du Chat* est de 4,851 pieds au-dessus du niveau de la mer; celle de la montagne du *Grenier* de 5,550 pieds.

La vallée de Chambéry, depuis le lac du Bourget jusqu'à Montmélian, a 9 lieues de long environ sur 1 lieue et demie de largeur; son élévation au-dessus du niveau de la mer est de 684 pieds mesurée au Bourget, et de 810 pieds mesurée au pont de Montmélian : ce qui indique un exhaussement intermédiaire de 126 pieds. Elle court du nord-ouest au sud-est, sur un plan faiblement incliné, à partir du pied de la montagne de Chignin jusqu'au lac; elle a aussi, à son extrémité supérieure, un léger versant du côté de l'Isère.

La partie inférieure de la vallée est couverte d'une immense prairie qui venait autrefois jusque sous les murs de Chambéry, et dont on évalue encore la superficie à plus de 1,000 hectares; cette prairie est malheureusement en proie à toutes les

dévastations de l'Aisse, qui y charrie, tantôt d'un côté, et tantôt de l'autre, une énorme quantité de gravier. Le bassin de Chambéry s'étend sur les plaines de Saint-Alban, de la Madeleine, de Bassens et de Bissy. Son sol est formé, en grande partie, de terre d'alluvions, de sables et de gravier; on y trouve des coquilles fossiles, qui paraissent avoir été fluviatiles. Les collines qui l'entourent sont calcaires et coquillières; leurs bases indiquent presque partout l'ancien séjour des eaux. Ce bassin est en général riche et fertile; son exposition est agréable autant que saine : il est abrité, par les montagnes latérales, contre les vents du nord et du sud; il est ouvert au nord-ouest et au sud-est, ayant, de ce dernier côté, une vue fort étendue sur les sommets neigeés de la Maurienne. Michel Montaigne, revenant d'Italie en 1581, passa dans cette vallée; il en parle ainsi dans son journal de voyage : « Chambéry, ville principale de Savoie, petite, belle et marchande, plantée entre des monts, mais en un lieu où ils se reculent fort et font une bien grande plaine. » En qualifiant de cette manière la plaine de Chambéry, Montaigne faisait allusion, sans doute, aux étroites gorges de la Maurienne, qu'il venait de traverser.

Les collines adossées à la chaîne des *Beauges* sont en général couvertes de vignobles; le plus estimé est celui du *mont Termino*, qui s'étend depuis le bourg de Saint-Alban jusqu'à la cascade du *Bout-du-Monde* (Voir CURIOSITÉS NATURELLES).

CLIMAT. — VENTS. — Un sol aussi inégal et aussi entrecoupé de montagnes que celui de l'ancien département du Mont-Blanc ne peut qu'être très-varié dans sa température. Souvent au fond d'une vallée le voyageur supporte avec peine l'ardeur d'un soleil brûlant, en même temps qu'il aperçoit, sur les monts qui l'entourent, les frimas d'un éternel hiver; d'autres fois, après avoir traversé des neiges ou des glaces sur les cols des montagnes, il rencontre, en descendant dans la plaine, d'abord des bois, ensuite une riante verdure, plus bas des fleurs ou même des fruits. Cette étonnante variété, qui tient surtout à celle des expositions et des sites, fait que dans certaines vallées, notamment à Chambéry, on possède pendant long-temps des fruits printaniers, dont la jouissance, dans les pays de plaine, n'est que

momentanée ou passagère; les fraises, par exemple, y durent près de six mois de l'année, et l'on en sert même quelquefois depuis les premiers jours de mai jusqu'au milieu de novembre. Ainsi dans ces bizarres contrées on peut joindre les productions du printemps à celles de l'automne, et réunir sur la même table des fraises, des cerises et des raisins.

Chambéry est situé à 101 mètres plus bas que Genève. Cette circonstance, jointe à sa position dans un bassin fermé au nord par les montagnes des Beauges, y produit une différence sensible dans la température : les hivers y sont plus doux et de quinze jours moins longs qu'à Genève.

Les contrées de la Tarentaise et de la Maurienne sont beaucoup plus froides : les hivers y sont plus longs, plus vifs, et les chaleurs de plus courte durée que dans celles de Chambéry et d'Annecy. Ces phénomènes tiennent à ce que les deux premières sont plus élevées que les deux autres; d'ailleurs celles-ci sont plus abritées, et comme leurs montagnes sont calcaires, elles sont plus propres, par leur forme et leur couleur, à répercuter les rayons du soleil.

En général, le climat de ce pays offre souvent, dans la même journée, le passage subit du chaud au froid, et l'on prétend que la destruction des forêts a rendu plus sensibles ces brusques changemens atmosphériques.

Pour ce qui est du bassin de Chambéry, le vent dominant est celui de l'ouest; il passe par dessus la montagne de l'*Épine*, qu'il coupe à angle droit. On lui donne aussi le nom de *Traverse* ou de *Eyonnaise*, parce qu'il semble venir du côté de Lyon. Il souffle surtout par la gorge de *Couz*, et entraîne alors toutes les vapeurs amassées sur la ville et sur ses environs. Ce vent est communément doux et humide; il occasionne des rhumatismes et des fièvres catarrhales; il favorise la végétation, parce qu'il n'est point accompagné d'un certain degré de froid, à moins qu'il ne souffle avec violence.

Les mois d'avril et de mai, et une partie de juin, constituent ordinairement à Chambéry la saison pluvieuse; les vents de sud et de sud-ouest règnent alors le plus souvent. Ceux d'ouest, de nord-ouest et de nord leur succèdent; ils amènent avec eux l'été, qui est communément beau, chaud et sec. Souvent sur la fin de juin et pendant les mois de juillet et d'août, il y a des orages accompagnés de tonnerre et quelquefois de grêle : ce dernier météore, fléau redouté des campagnes, est heureusement assez rare; on a remarqué qu'il l'était encore davantage avant que les bois et les forêts eussent été dévastés.

HISTOIRE.

Chambéry existait autrefois sur le revers oriental du Lémenc, sous le nom de *Camberiacum*. Le Lémenc et ses dépendances furent cédés en 1029 à l'abbé d'Ainay par Rodolphe III, duc de Bourgogne. Thomas I^{er}, comte de Savoie, acheta en 1332, de Berlion, vicomte de Chambéry, tous les droits que celui-ci pouvait avoir sur la *bourg de Chambéry* (*in burgo Camberiaci*), pour la somme de 32,000 sous de Suse (environ 84,147 fr.); le prince Thomas y établit une administration municipale et diverses franchises en faveur des bourgeois.

Amédée V, en 1288, acheta le château actuel des seigneurs de La Rochelle, y fixa sa résidence et fonda la Sainte-Chapelle; Aymon, son successeur, y créa une cour de justice.

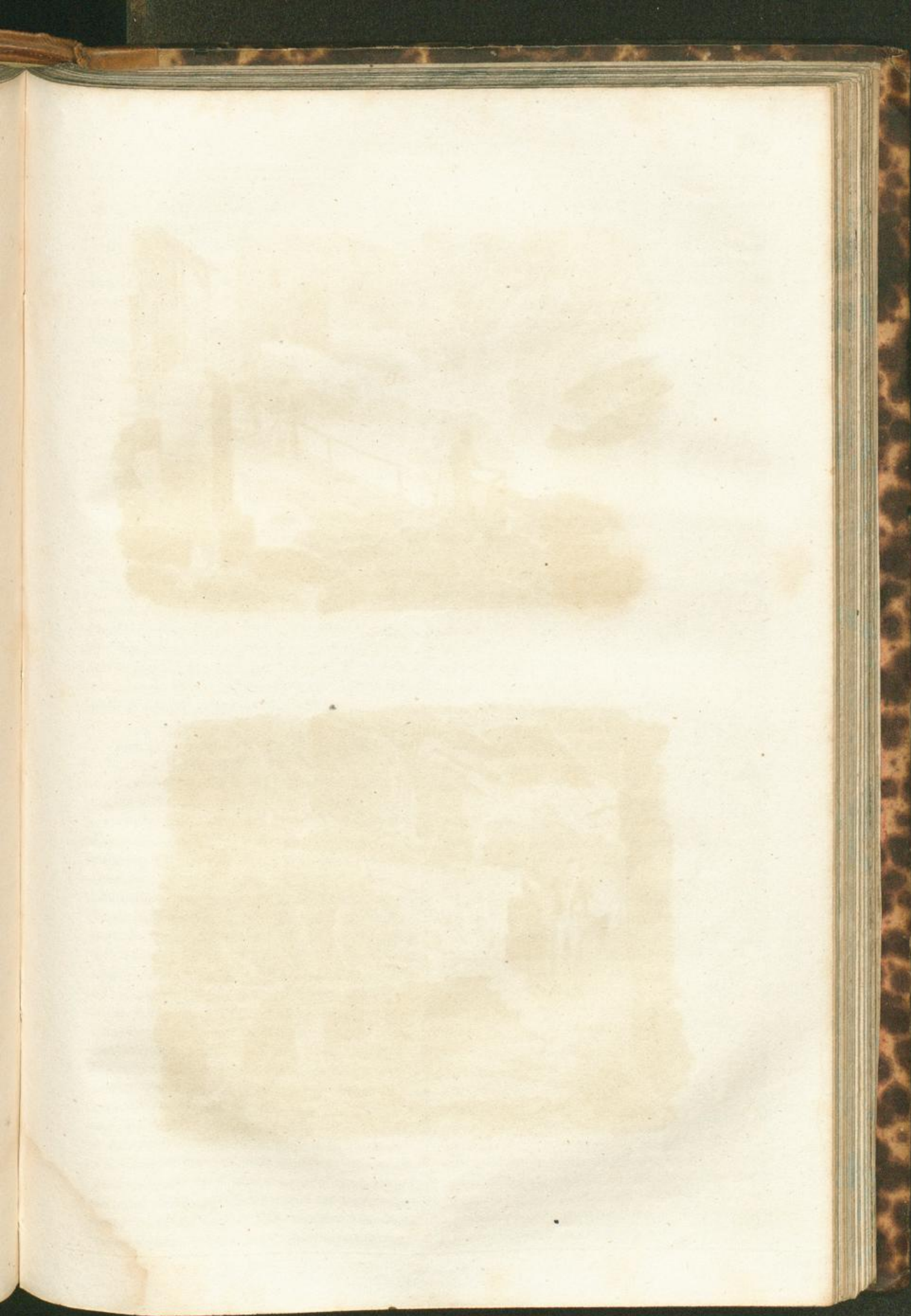
L'érection de la Savoie en duché fut célébrée avec une grande pompe, à Chambéry, sous Amédée VIII, en 1416. L'armée de François I^{er} entra dans Chambéry en février 1536; ce prince y établit un parlement et une chambre des comptes. La paix du Cateau-Cambrésis rendit au duc de Savoie ses états; Emmanuel-Philibert prit possession de Chambéry le 7 août 1559.

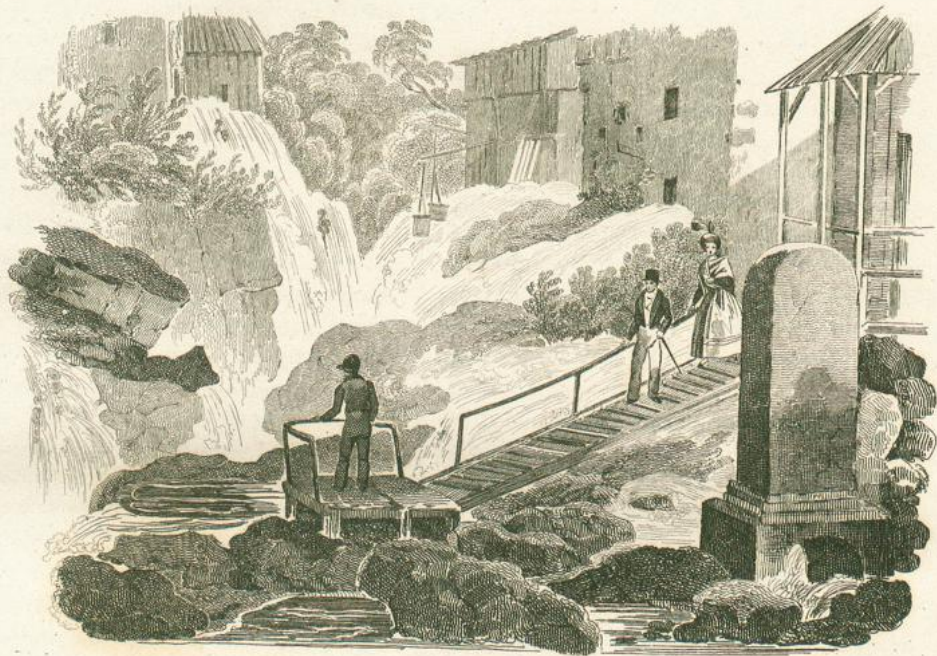
Henri IV y entra le 21 août 1600. A la paix de Lyon, faite au mois de janvier suivant, la Bresse, le Bugey, le Val-Romey et le pays de Gex furent cédés à la France en échange du marquisat de Saluces. Sous le règne de Louis XIII, les Français se rendirent encore une fois maîtres de Chambéry, et Louis XIV fit occuper cette ville pendant ses démêlés avec Victor Amédée II, jusqu'à la paix d'Utrecht en 1713.

Les Espagnols s'en emparèrent en 1742. L'année suivante, l'ancien château de Chambéry, résidence de l'infant D. Philippe, fut entièrement incendié. Réparé en 1775, à l'occasion du mariage du prince de Piémont, Charles-Emmanuel, avec madame Clotilde de France, il fut de nouveau brûlé dans la nuit du 13 au 14 décembre 1798; plus tard, le gouvernement français en ordonna la restauration, qui n'a pas été achevée. C'est en 1792 que Chambéry et la Savoie furent incorporées à la France; en 1815, ce pays est rentré sous la domination de ses anciens souverains.

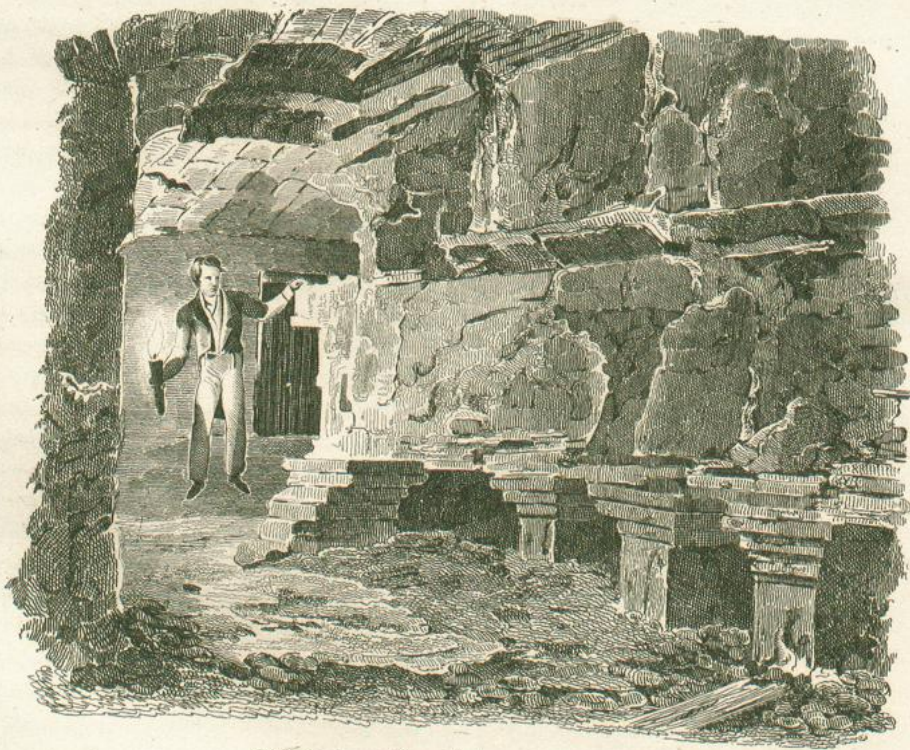
ANTIQUITÉS.

Les antiquités romaines que renferme la Savoie ne se rencontrent que sur les anciennes voies romaines et dans les vallées principales. La ville de Chambéry n'en possède aucune, mais ses environs en offrent un grand nombre de vestiges. On en trouve des débris épars dans la colline du Lé-





Cascades de Gressy.



Intérieur des Bains romains à Aix.

menc, où était bâti l'ancien *Lemincum* ou *Lemnicum*, dont parlent l'Itinéraire d'Antonin et les Tables de Peutinger. On prétend qu'il y avait dans cet endroit un temple à Mercure, sur les ruines duquel l'église actuelle aurait été bâtie au commencement du VI^e siècle. On voit sur une pierre placée dans la maçonnerie de l'église Saint-Alban, les restes suivans d'une ancienne inscription : *Sextius Decius... trib. milit... onor... ati... Cæsare... es. T. IIII. vir flam.* La fente dite de *Saint-Saorlin*, pratiquée près de là, au pied du mont Nivolet, sur l'ancienne voie romaine (*via Saturnina*), qui conduisait de *Lemincum* à Genève, est elle-même une antiquité fort remarquable. Il y avait autrefois, dit-on, un temple à Saturne, à la place où se trouve bâtie la chapelle de Saint-Saorlin. On a découvert à Cognin plusieurs restes d'antiquités ; on y a aussi trouvé des médailles consulaires et quelques-unes du temps des empereurs.

Dans un mur de l'église basse du Bourget, on lit cette inscription : *Mercurio August. T. Terentius Catulus. V. S. L. M. (votum solut libens meritò).* Vœu adressé à Mercure, dieu protecteur des voyageurs. On croit que ce dieu avait un temple près de là, sur la montagne de l'Épine, que traversait la voie romaine de Vienne.

MOEURS. — CARACTÈRES. — COUTUMES.

« Le moral des Alpes n'est pas moins intéressant que le physique... Dans ces hautes vallées où il n'y a ni seigneurs, ni riches, ni un abord fréquent d'étrangers, le paysan, ne voyant que des égaux, oublie qu'il existe des hommes plus puissans ; son âme s'ennoblit et s'élève ; les services qu'il rend, l'hospitalité qu'il exerce, n'ont rien de servile ni de mercenaire... » Ce portrait de l'habitant des Alpes, par Saussure, convient aussi à l'habitant de la Savoie, dont ce naturaliste célèbre parcourut les montagnes à pied, le marteau à la main, y prenant souvent une retraite où un repas frugal sous l'humble toit du laboureur. Chez cette nation aimante et simple, l'indigent était assuré de trouver partout des consolations et des secours ; le voyageur égaré ou surpris par l'orage, un asile hospitalier : avant de lui faire aucune question, la table était servie, et on le pressait de s'y rafraîchir. Cette teinte des anciennes mœurs se fait encore remarquer dans les hautes vallées ; on en trouve encore quelques restes même dans les villes, où il est d'usage d'offrir à goûter dans les visites que l'on se rend : il semble que cette vieille bonhomie, cet aimable abandon, en bannissant l'étiquette, disposent davantage à

la confiance et à la douce amitié. La révolution a sans doute exercé une grande influence sur le caractère du peuple : les traits de candeur et de simplicité qui le distinguaient se sont considérablement affaiblis ; la confiance a fait place à la réserve, la timidité à une plus grande estime de soi ; mais aussi les nouveaux systèmes étonnent moins, et les esprits paraissent avoir reçu une trempe plus forte et plus susceptible des grandes choses. Quoique l'habitant de la Savoie se montre en général doux et affable, son caractère paraît avoir beaucoup de force et de fermeté. A Chambéry l'on a remarqué dans tous les temps la politesse française et le ton de la bonne société. La nombreuse noblesse qui s'y rassemblait avant la révolution « suivait, a dit Jean-Jacques, le conseil de Cynéas : elle dévouait sa jeunesse à l'état militaire, puis revenait vieillir paisiblement dans ses foyers ; l'honneur et la raison présidaient également à ce partage. »

Les passions, les goûts dominans, sont le jeu et la bonne chère parmi les gens aisés, et le vin dans les classes inférieures ; l'amour du jeu se fait principalement remarquer à Chambéry, où il est entretenu par l'oisiveté. Quoique le paysan aime beaucoup le vin, il en boit peu dans les montagnes à cause de sa cherté, qui résulte de la difficulté des transports. Sa principale nourriture se compose de laitage, de légumes, de pommes de terre et d'une espèce de bouillie. Le pain qu'on y mange est de seigle mêlé d'orge ou d'avoine ; celui de seigle pur est réservé pour les jours de fêtes. On y fait aussi usage de biscuits de farine d'avoine et de seigle, que l'on ne cuit que deux fois l'an. On fait des salaisons de vache, de mouton et de chèvre, qu'on conserve pour l'hiver. Dans la vallée de Chambéry et dans quelques autres vallées inférieures, l'usage du vin est beaucoup plus répandu ; le pain est toujours de seigle ou d'orge mêlé avec du blé noir ou de l'avoine. Le porc est la principale viande salée que l'on y mange ; on y consomme aussi beaucoup de châtaignes et de maïs.

L'habitant des montagnes est intelligent et laborieux ; il supplée, par son activité, à l'infertilité de son sol, et il sait mettre tout à profit pour améliorer sa situation. Chaque parcelle de terrain cultivable qu'il découvre sur le flanc des rochers ou que la retraite des eaux et des glaciers lui abandonne, il s'en empare pour l'ajouter à son champ. Il construit lui-même sa demeure, dont la toiture consiste en des sommiers recouverts de planches sur lesquelles on place de grandes pierres plates ou dalles ; il fabrique aussi les meubles nécessaires à son usage. Un reproche

qu'on fait généralement aux Savoyards, c'est d'aimer l'argent; mais si l'on considère qu'une grande partie d'entre eux est réduite à vivre d'un travail journalier ou des soins qu'elle rend aux voyageurs, on reconnaîtra peut-être que ce reproche est peu fondé. Ici le moindre service attend une récompense, et encore semble-t-il que ce soit moins un salaire que l'on exige qu'un bienfait que l'on reçoit; si cet indigent qui s'est réjoui à la vue de la petite pièce de monnaie que vous lui avez donnée vient à trouver votre bourse sur son passage, il courra après vous, et avec non moins de joie, pour vous la remettre.

Plusieurs *vogues* près de Chambéry jouissent d'une grande célébrité : celles connues sous le nom de *Saint-Barthélemy*, des *Carmes*, de *Mian* surtout, dépeuplent en quelque sorte la ville le jour qu'elles ont lieu. On dresse en plein champ, ou dans un verger, des tables chargées de pain, de vin, de fruits et d'autres provisions : les uns se régalent assis sur la pelouse, tandis que les autres dansent ou se promènent. Dans l'hiver, les hommes de la campagne ne sont guère dans l'usage de veiller; ils se couchent de bonne heure et se lèvent de très-grand matin pour battre le blé dans les granges. Les femmes se réunissent dans les étables, ordinairement vastes et commodes, où elles filent, cousent ou tricotent à la lueur d'une lampe entretenue à frais communs; cette *veillée* est égayée par les contes des vieilles mères et par le chant des jeunes filles, ainsi que par la présence des jeunes garçons. Dans les villes et dans les bourgs, le jeu remplace communément les veillées laborieuses de la campagne.

Les femmes de Chambéry jouissent d'un certain embonpoint et de beaucoup de fraîcheur. A Annecy, elles ont des formes plus sveltes; presque partout elles ont la poitrine large, les dents belles et bien rangées.

Dans quelques communes de la Savoie, lorsqu'une personne est près de sa fin, on croit devoir la laisser mourir en paix. On va chercher un *couseur* ou une *couseuse*, suivant les sexes : ce sont de pauvres gens à qui on abandonne pour salaire la dépouille du mort. On laisse le couseur seul à côté du lit de l'agonisant, avec une lampe funéraire, de l'eau bénite, un linceul et tous les apprêts relatifs à son triste ministère. Endurci par l'habitude ou trompé par son impatience, il n'attend pas toujours le dernier soupir du moribond pour commencer son opération; plus d'une fois des malheureux ont survécu à la fatale précipitation de leur couseur. Hâtons-nous d'ajouter que cet usage déplorable et barbare d'abandonner ainsi un mourant est aujourd'hui fort rare, grâce au

zèle et à la surveillance des magistrats et des curés.

Les deux plus proches voisins du défunt creusent sa fosse : quatre autres sont chargés de le transporter au lieu de la sépulture; les parens et les voisins assistent à cette cérémonie; elle est terminée au retour par un repas où l'on boit à la mémoire de l'inhumé et à la santé de ceux qui ont *fait la terre*. On distribue aussi du pain aux pauvres. Ces *repas funéraires* remontent à une haute antiquité. Le duc Amédée VIII, dans ses statuts de 1430, liv. v, crut devoir en modifier la dépense : *In prandiis sepulturæ* (pour toutes les classes au-dessous des barons et des vassaux), *non servitur nisi de uno ferculo duplo moderato ad unam assisam*. Pendant une année la famille du mort fait déposer sur sa tombe, chaque dimanche, un pain de quatre livres et quelquefois aussi une pinte de vin : ces offrandes appartiennent au curé. Dans le canton de Saint-Michel en Maurienne, à Saint-Martin-la-Porte, le cercueil d'un chef de famille est suivi par une chèvre que la faim fait bêler, et qu'on donne aussi au curé. C'est une opinion commune dans quelques villages, que lorsqu'un individu est mort, et jusqu'à ce que son corps soit enterré, son âme va se reposer dans le champ le plus voisin : de là l'usage qui subsiste encore en Tarentaise, de porter aussitôt après le décès un peu de paille sur le lieu où l'on présume que cette âme se reposera.

VILLE.

CHAMBÉRY. — Agréablement situé sur les deux petites rivières de l'*Albane* et de l'*Aisse*, il offre des aspects aussi variés que pittoresques. La plupart des maisons sont élevées de trois étages et couvertes d'une ardoise commune. Ses rues sont assez belles et assez commerçantes, mais il en est une dont la plus grande ville s'honorait : c'est celle pour la construction de laquelle M. de Boigne a donné une somme considérable, et que la reconnaissance des habitans a dotée de son nom; elle est transversale à la grande place.

L'ancien château était bâti sur une éminence qui domine la ville et les environs. Incendiée en 1742, et réparée en 1775 à l'occasion du mariage du prince de Piémont, il fut de nouveau presque entièrement consumé par le feu dans la nuit du 13 au 14 décembre 1798. Le gouvernement français en avait ordonné, dans le temps, la restauration, qui n'a pas été achevée. On remarque à Chambéry l'église de la *Sainte-Chapelle*, dont les vitraux et les marbres précieux de l'autel sont dignes de l'attention des amateurs; celle du collège, nouvellement restaurée; l'église cathédrale, d'architecture gothique, et dont le

sanctuaire a été décoré en 1810 ; l'église des Jésuites , dont le chœur, d'ordre corinthien, est tout en marbre; et l'église des Capucins, bâtie en 1823.

Indépendamment des hospices et hôpitaux que Chambéry possède , il faut remarquer le bel hospice de Saint-Benoit , fondé en 1820 par la générosité du général de Boigne , qui a acquis le local, l'a fait restaurer, et l'a doté à perpétuité pour y entretenir un certain nombre de vieillards des deux sexes parmi ceux qui , ayant vécu dans l'aisance, ont éprouvé des revers inopinés de fortune. Cet établissement, unique dans son genre, mérite d'être visité avec soin.

Le collège royal est dirigé par les Jésuites.

Chambéry a des écoles spéciales où l'on enseigne les mathématiques, la théologie, le droit civil et canonique, la médecine, la chirurgie, la chimie, la géographie, la langue italienne, le dessin et la peinture.

Le théâtre, entièrement reconstruit en 1823, est encore dû à la munificence du général de Boigne.

La ville a aussi une bibliothèque publique, un musée, et une société littéraire, fondée en 1820 sous le titre de *Société académique de Savoie*.

Les environs de Chambéry ont totalement changé d'aspect depuis la fin du siècle dernier. Les murs dont il était entouré ont été abattus, les fossés ont été comblés; on a bâti sur une partie de leur emplacement, et de nouvelles promenades ont été établies. *Le Verney* a été agrandi d'une portion considérable de terrain sous le nom de *Champ-de-Mars*.

LES CHARMETTES.

Pour aller aux Charmettes en sortant de Chambéry, il faut passer auprès de la grande caserne construite sur l'emplacement du couvent des Ursulines, au sud de la ville. On marche depuis là, pendant quelques momens, au bord de l'un des bras de l'*Albane*, rivière qui coule du levant au couchant et se distribue par un grand nombre de canaux souterrains dans la plupart des rues de Chambéry. Quand on est arrivé au lieu dit *le Bocage*, près de l'ancien séminaire, on quitte brusquement la plaine pour monter à droite, par un chemin assez rapide pratiqué sur le roc; on passe sur une carrière qui fournit des meules de moulin; après quelques pas, la pente s'adoucit tout à coup et l'on tourne au sud.

C'est ici que commencent les Charmettes, dont le nom s'étend aux deux coteaux qui s'élèvent à droite et à gauche. On se trouve au-dessus des

moulins des Charmettes, et l'on touche le clos du même nom, où l'on voit la maison qui appartenait à M. de Conzié, l'ami de Jean-Jacques, à qui celui-ci entreprit d'enseigner la musique et dont il s'est rappelé si long-temps la douce liaison.

La maison est un peu élevée au-dessus du chemin; au-devant est une terrasse environnée d'un parapet à hauteur d'appui; ce parapet est coupé par une grille de bois à deux battans qui ferme l'entrée de la terrasse, sur laquelle on monte par quatre marches de pierre. La face principale de la maison est tournée au levant et parallèle au chemin. C'est un petit bâtiment régulier, de forme rectangulaire; il est couvert d'un toit rapide en ardoise à quatre pans et surmonté de deux aiguilles. Les rustiques sont au midi et attendant à la maison; le jardin est du côté du nord. Dans le même mur antérieur et sur la droite, est incrustée une plaque de pierre blanche portant l'inscription suivante, placée par Hérault de Seychelles, en 1792, lorsqu'il était commissaire de la Convention nationale :

Réduit par Jean-Jacque habité,
Tu me rappelles son génie,
Sa solitude, sa fierté,
Et ses malheurs et sa folie.
A la gloire, à la vérité
Il osa consacrer sa vie,
Et fut toujours persécuté
Ou par lui-même ou par l'envie.

Ces vers ont été attribués à madame d'Épinay.

La chambre qu'a occupé Rousseau est au-dessus du vestibule : elle est grande et n'a qu'une fenêtre. La chambre de madame de Warens occupe la face septentrionale, du côté du jardin.

Le rez-de-chaussée est composé du vestibule, d'une petite cuisine à gauche, qui n'existait pas du temps de madame de Warens; d'une première salle où était autrefois la cuisine; d'un salon communiquant directement au jardin, et de quelques autres petites pièces.

L'escalier est intérieur; il est construit en pierres de taille et composé de deux rampes. Sur le premier palier est une porte extérieure qui s'ouvre sur une petite esplanade, derrière la maison où était un berceau de houblon dont parle Jean-Jacques. Sur ce même palier est l'entrée d'une petite chambre et d'un cabinet pratiqués sur un caveau et sur la cuisine actuelle, et qui n'étaient pas autrefois dans cet état. La seconde rampe conduit à deux portes, dont l'une, à droite, s'ouvre sur un corridor qui communique à la chambre de Rousseau, et qui la dégage par une porte de derrière; l'autre porte introduit dans

un vestibule où l'on avait placé une petite chapelle extérieure dédiée à la Vierge, et qui y est encore en très-bon état. De là on passe dans une chambre carrée, assez grande, très-éclairée, qui remplit l'angle de la maison au nord-est, et dont les fenêtres, s'ouvrant sur le jardin, présentent une vue étendue et fort agréable : c'était la chambre de madame de Warens.

Pour aller au jardin, on passe sur une seconde petite terrasse où Jean-Jacques cultivait des fleurs, et qui a encore la même destination. Le jardin est oblong, dirigé dans le sens du chemin ; il est situé entre la vigne et le verger. C'est à son extrémité septentrionale qu'étaient placées les ruches de madame de Warens.

Rousseau a décrit en peu de mots les dehors de cette retraite ; il n'y a rien à en dire après lui : tout est là tel qu'il l'a dépeint, sauf la chapelle extérieure, où l'on a établi depuis long-temps un four.

« Après avoir un peu cherché, dit-il, nous nous fixâmes aux Charmettes, terre de M. de Conzié, à la porte de Chambéry, mais retiré et solitaire comme si l'on en était à cent lieues. Entre deux coteaux assez élevés est un petit vallon nord et sud au fond duquel coule une rigole entre des cailloux et des arbres. Le long de ce vallon, à mi-côte, sont quelques maisons éparses fort agréables pour quiconque aime un asile un peu sauvage et retiré. Après avoir essayé deux ou trois de ces maisons, nous choisîmes enfin la plus jolie, appartenant à un gentilhomme qui était au service, appelé M. Noiret. La maison était très-logeable : au devant un jardin en terrasse, une vigne au-dessus, un verger au-dessous, vis-à-vis un petit bois de châtaigniers, une fontaine à portée ; plus haut, dans la montagne, des prés pour l'entretien du bétail ; enfin tout ce qu'il fallait pour le petit ménage champêtre que nous y voulions établir. Autant que je puis me rappeler les temps et les dates, nous en primes possession vers la fin de l'été 1736.

« Je me levais tous les matins avant le soleil. Je montais par un verger voisin dans un très-joli chemin qui était au-dessus de la vigne et suivait la côte jusqu'à Chambéry. Là, tout en me promenant, je faisais ma prière, qui ne consistait pas en un vain balbutiement de lèvres, mais dans une sincère élévation de cœur à l'auteur de cette aimable nature dont les beautés étaient sous mes yeux. Je revenais en me promenant par un assez grand tour, occupé à considérer avec intérêt et volupté les objets champêtres dont j'étais environné, les seuls dont l'œil et le cœur ne se lassent jamais. Deux ou trois fois la semaine, quand

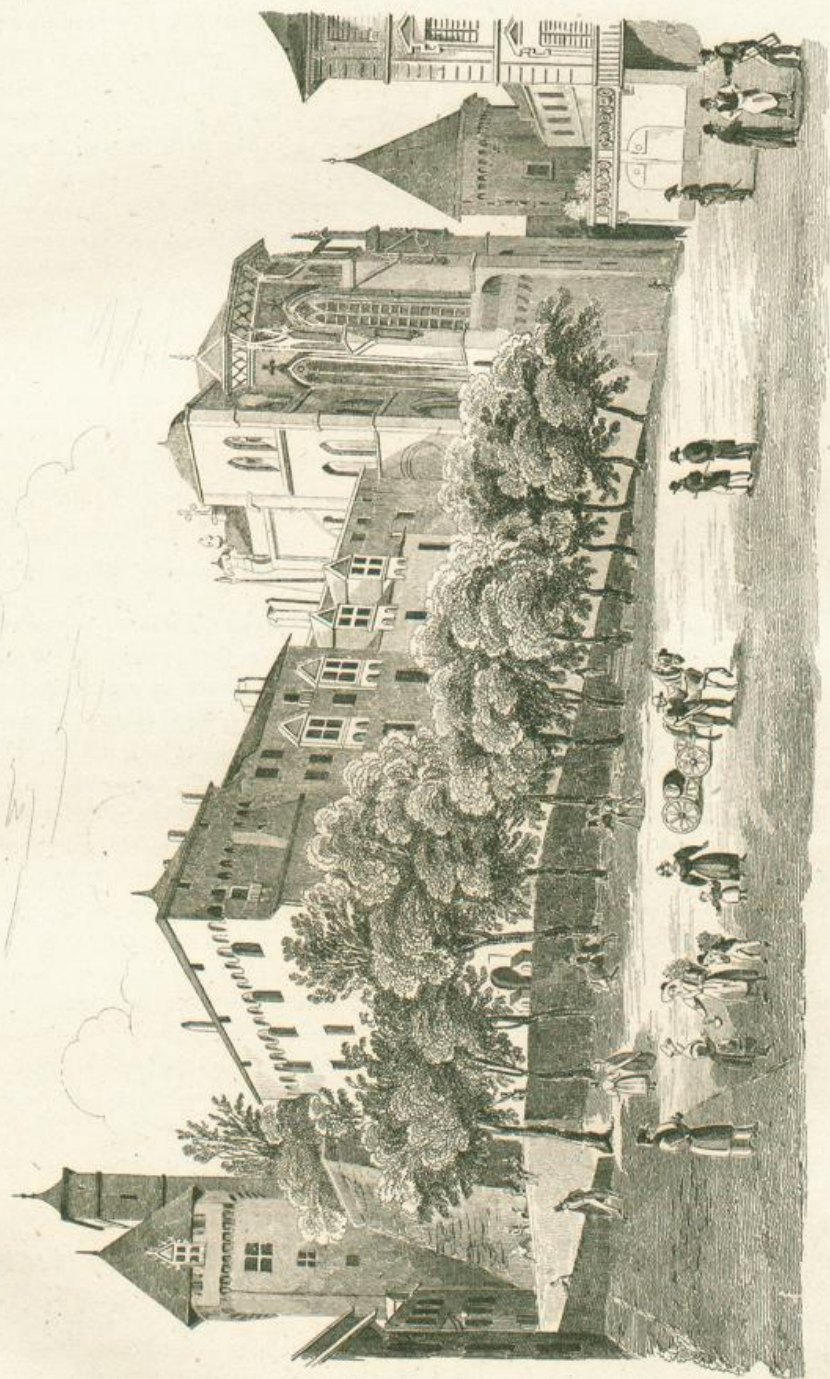
il faisait beau, nous allions derrière la maison prendre le café dans un cabinet frais et touffu que j'avais garni de houblon, et qui nous faisait grand plaisir durant la chaleur. Nous passions là une petite heure à visiter nos légumes, nos fleurs, à des entretiens relatifs à notre manière de vivre, et qui nous en faisaient mieux goûter la douceur. J'avais une autre petite famille au bout du jardin : c'étaient des abeilles. »

Rousseau s'exprimait ainsi au sujet des Charmettes, peu d'années avant sa mort : « Depuis que je m'étais, malgré moi, jeté dans le monde, je n'avais cessé de regretter mes chères Charmettes et la douce vie que j'y avais menée. Je me sentais fait pour la retraite et la campagne : il m'était impossible de vivre heureux ailleurs. A Venise, dans le train des affaires publiques, dans la dignité d'une espèce de représentation, dans l'orgueil des projets d'avancemens ; à Paris, dans le tourbillon de la grande société, dans la sensualité des soupers, dans l'éclat des spectacles, dans la fumée de la gloriole ; toujours mes bosquets, mes ruisseaux, mes promenades solitaires, venaient, par leur souvenir, me distraire, me contrister, m'arracher des soupirs et des desirs. »

L'ABBAYE D'HAUTECOMBE. — Ce monastère de l'ordre de Cîteaux fut fondé par Amédée III en 1225 (Voir *Aix-les-Bains*). Déjà à cette époque ce lieu servait de sépulture royale. Parmi les princes de la maison de Savoie qui y furent inhumés on distingue particulièrement Humbert III, mort en 1223 ; Amédée IV, en 1253 ; Thomas de Savoie et son frère Pierre, surnommé le *Petit Charlemagne* ; Boniface et Philippe de Savoie ; Amédée V, qui mourut en 1323 à Avignon, et dont le corps fut apporté à Hautecombe ; ses deux fils, Édouard et Aymon ; Amédée VI, surnommé le *Comte Vert*, mort en 1383 ; Béatrix de Savoie, dont les quatre filles furent reines ou impératrices.

Le monastère actuel d'Hautecombe date de 1743. En 1793, les tombeaux furent mutilés et détruits, et les religieux forcés de se retirer en Italie. Le roi Charles-Félix a rendu à cette abbaye sa destination primitive. Des travaux considérables ont été entrepris : commencés en 1824, ils sont terminés aujourd'hui.

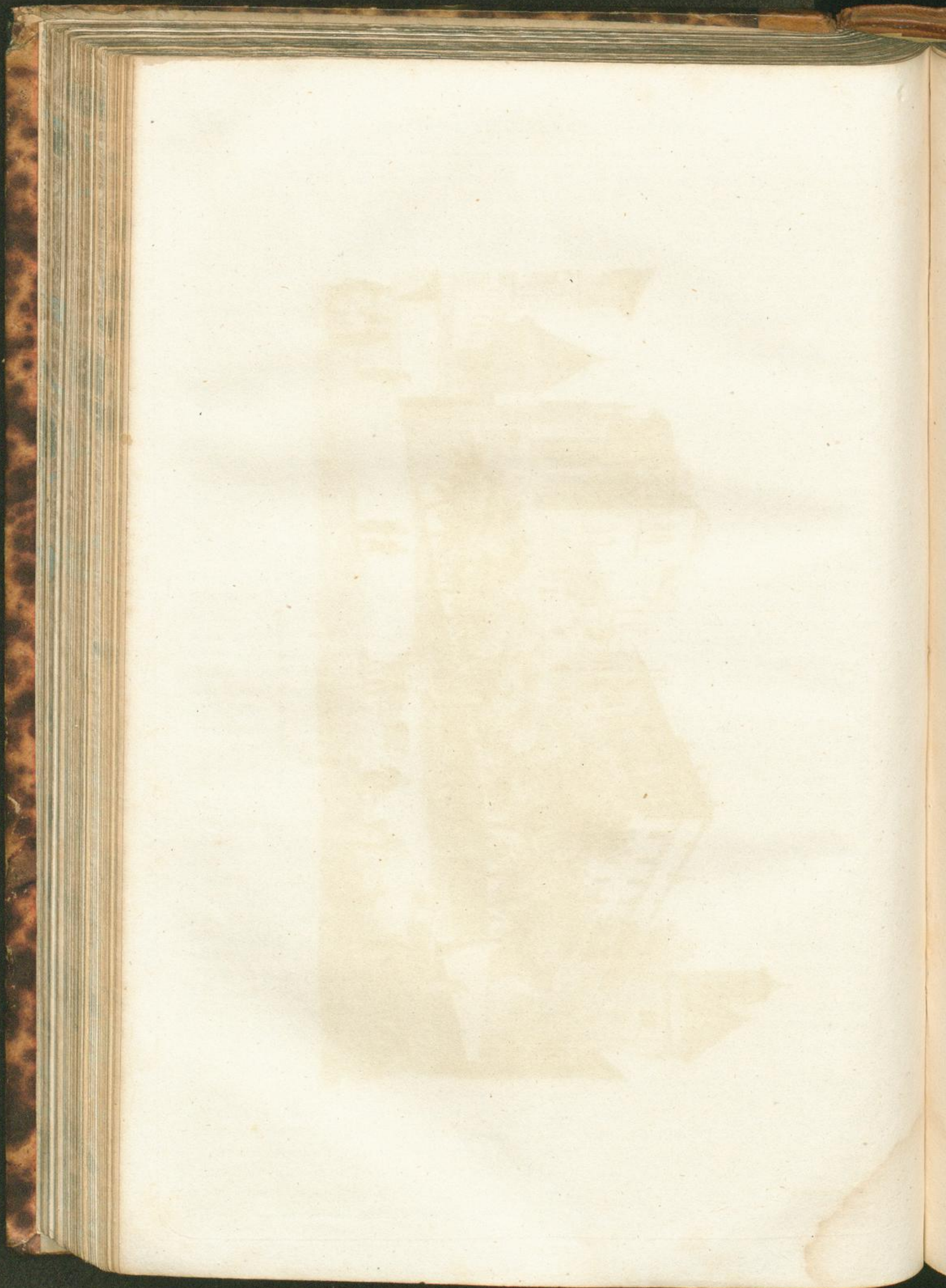
L'église a trois entrées ; le portail, de style gothique, est orné de statues de saints et d'ermites. Dans l'intérieur on remarque deux beaux monumens, les statues d'Amédée V et d'Amédée VI, et des bas-reliefs estimés. Dans la partie droite de la nef est le mausolée de Hubert III ; de l'autre côté est le tombeau de sa femme, Anne de Jérinhen. On voit encore les tombeaux de



Château de Chaulberg.

PITTORISQUE.

Imp. de Dien



Louis I^{er}, baron de Vaud, de l'archevêque de Cantorbéry, du comte d'Aymon et d'Yolande de Montferrat.

La chapelle des princes est ornée avec une grande magnificence. Autour de l'autel sont les statues des douze apôtres. La voûte est peinte à fresque et représente les quatre Vertus évangéliques. Les vitraux des fenêtres sont remarquables. La chapelle Saint-Félix, d'ordre ionique, est éclairée par le haut et d'un bel effet.

TOURS DE SAINT-JOIRE. — Situées sur un plateau de rochers au pied des montagnes de la Thuile, les tronçons mutilés de ces tours se découvrent de fort loin ; ce sont les restes d'un ancien château et de ses dépendances. On a trouvé dans ces décombres un énorme collier de fer ou *carcan*, garni de pointes aiguës dans son intérieur et fermant à secret : c'est un monument de la féodalité. Les anciens seigneurs de ces domaines le mettaient, dit-on, au cou des prisonniers de guerre pour les obliger à rapporter au plus tôt le prix de leur rançon.

CURIOSITÉS NATURELLES.

CASCADE DE COUZ. — La cascade de Couz n'est pas fort éloignée de la petite rivière d'Yère ; ses eaux se précipitent d'un rocher coupé verticalement, et dont on évalue la hauteur à environ 50 mètres. Rousseau a décrit cette cascade, qu'il a admirée dans sa jeunesse. « Plus près de Chambéry, dit-il, le chemin passe au pied de la plus belle cascade que je vis de mes jours : la montagne est tellement escarpée, que l'eau se détache net, et tombe en arcade assez loin pour qu'on puisse passer entre la cascade et la roche, quelquefois sans être mouillé ; mais si l'on ne prend pas bien ses mesures, on y est aisément trempé comme je le fus : car, à cause de l'extrême hauteur, l'eau se divise et tombe en poussière ; et lorsqu'on approche un peu trop de ce nuage sans s'apercevoir d'abord qu'on se mouille, à l'instant on est tout trempé. » Les dégradations naturelles, survenues depuis le passage de Jean-Jacques, paraissent avoir changé une partie de ces accidens. La cascade a toujours la même élévation et la même beauté ; mais elle n'est plus assez arquée pour qu'il soit possible de passer entre elle et le rocher. Cette légère différence tient peut-être à la chute d'un gros bloc de roc, autrefois placé en saillie, et qu'on voit aujourd'hui au pied de la cascade. Cependant elle se balance presque toujours d'une manière plus ou moins sensible, surtout au souffle des vents de N.-E. et de S.-E.

LE BOUT-DU-MONDE. — Ce site sauvage est l'un des plus pittoresques que l'on puisse voir.

Deux hautes murailles de rochers vont se réunir au fond d'une enceinte, que l'on a comparée à un cirque et qu'elles terminent en s'abaissant toutes les deux, pour ouvrir un passage au courant extérieur, qui tombe de cent pieds de haut sur un tapis de mousse. A gauche de cette cascade, on en voit deux autres dont l'eau jaillit des fissures du roc, par des ouvertures que l'on croirait artificielles ; à droite, une suite remarquable de filets s'élancent de même dans le bassin commun, et se détachent avec grâce sur un fond nuancé de verdure et de tons variés du rocher. Quelques-unes de ces fontaines curieuses laissent d'abord tomber leurs eaux en faisceaux sur des corniches saillantes qui les repoussent et les dispersent en éventail :

L'eau se précipitant.

Court, tombe et rejaillit, retombe, écume et gronde.

Les Jardins, chant III.

Un beau moment pour jouir de ce spectacle est celui où les rayons du soleil, glissant sur les sommets des rochers latéraux, pénètrent dans cette enceinte profonde au travers des feuillages qui en couronnent les murs. Alors des filets d'or jaillissent d'un côté et se mêlent aux gerbes d'argent qui s'échappent de l'autre ; et les uns et les autres se croisent et se confondent avec la masse des flots écumeux qui se précipitent au milieu.

Toutes ces eaux se calment tout à coup, et forment une première nappe en figure de croissant ; elles s'avancent lentement sur la circonférence antérieure du bassin : là, une partie se déploie en larmes transparentes et arrondies ; une autre se distribue en une multitude de nouveaux filets, dont les uns coulent d'un trait dans le lit du torrent, tandis que les autres descendent avec mesure l'escalier naturel des couches du roc, et glissent tranquillement d'un gradin à l'autre.

Pour voir le ciel et compléter le tableau, il faut se reculer et choisir un point de vue convenable. Alors on jouit une seconde fois de ces détails qu'on ne peut quitter : ils reçoivent un nouveau charme de cette voûte d'azur qui les domine : toute la partie inférieure du tableau s'obscurcit et le contraste est admirable. Il est encore embelli par l'éclat d'un terrain élevé qui, couvert d'un voile transparent et lumineux, et suspendu dans le haut des airs, surmonte cette scène d'ombre, de mouvement et de bruit, mais surtout par la tête colossale et dorée du roc de Chaffardon, qui couronne cet ensemble remarquable.

LA CASCADE DE GRÉSY. — Située dans un site pittoresque, sauvage et effrayant, la cascade de Grésy ne saurait manquer d'être l'objet d'une excursion

spéciale. Un affreux précipice, des roches amoncelées, une onde furieuse qui s'engouffre sous les rocs avec un bruit épouvantable, un pont étroit sans parapet; le précipice, couronné par des moulins suspendus sur la crête du rocher, tout ici frappe le voyageur de crainte et d'effroi. On n'approche pas de ce lieu sans un frémissement involontaire. Au milieu de ces impressions sinistres, une pierre funéraire frappe les regards; on y lit cette inscription simple et touchante :

Madame la baronne de Broc, âgée de 25 ans, a péri sous les yeux de son amie le 10 juin 1813.

O vous qui visitez ces lieux, n'avancez qu'avec précaution sur ces abîmes; songez à ceux qui vous aiment!

Ce fatal événement s'est passé sous les yeux de la reine Hortense, pendant son séjour aux eaux d'Aix. Elle était venue visiter la cascade de Grésy. Une de ses dames d'honneur, madame de Broc, se fiant trop à sa légèreté, voulut franchir une des crevasses de la roche humide et glissante: elle disparut dans le gouffre; on l'en retira morte et horriblement mutilée.

BIOGRAPHIE.

La Savoie est la patrie d'un grand nombre d'hommes distingués par leur savoir, leurs talens et leurs vertus. Nous indiquerons ici quelques-uns de ceux nés à Chambéry et dans ses environs.

Antoine de CHALLAN, évêque de Lausanne, archevêque de Tarentaise et cardinal, né vers le milieu du XIV^e siècle. Il assista au fameux concile de Constance, et fut l'un des cinq cardinaux envoyés en 1415 au pape Jean XXIII, alors retiré en Souabe, pour lui notifier sa suspension et sa prochaine déposition. — Louis ALLAMAN, connu sous le nom de *Cardinal d'Arles*; il présida le concile de Bâle, où le pape Eugène IV fut suspendu. — Jean DUPIN, auteur d'un poème sur la conquête de la Grèce par Ph. de Médicis. — Claude FAVRE de Vaugelas, né à Chambéry en 1585, membre de l'Académie française en 1634. Ce fut Vaugelas qui fut chargé de rédiger le *Dictionnaire de l'Académie*. — César VICHARD, surnommé l'abbé de *Saint-Réal*, que son élocution fleurie a fait comparer à Salluste, naquit à Chambéry en 1639. Distingué par son esprit, il brilla d'abord dans le monde, s'attacha à la belle Mancini, duchesse de Mazarin, l'accompagna à Londres et contribua, avec Saint-Évremond, à l'éclat de ses cercles, qui ressemblaient à des réunions académiques. Son *Histoire de la Conjuration des Espagnols contre la république de Venise* parut en 1674, et obtint un succès prodigieux.

Quoique les arts aient été peu cultivés en Savoie,

ce pays compte néanmoins quelques artistes distingués: tels sont le célèbre PERRONET, auteur du pont de Neuilly-sur-Seine; F.-J. LANGE, qui vivait au XVI^e siècle; DELALLÉE, connu par ses belles gravures, et PAUL, dont les paysages à l'huile sont estimés. Mais un homme qui mérite une mention particulière, et dont la mémoire sera à jamais un objet de vénération et d'amour pour ses concitoyens, c'est le général de BOIGNE, qui a doté Chambéry, sa ville natale, d'établissements si nombreux et qui assurent à leur généreux fondateur une gloire aussi pure que durable.

Une noble ambition, fomentée par le goût des armes et des voyages, s'empara de lui dès sa première jeunesse. A vingt-deux ans il avait déjà parcouru l'Italie, la Corse, les îles de l'Archipel et la Grèce; il forma à cette époque le dessein de passer aux Indes-Orientales. Arrivé à Madras en 1777, il entra au service de la Compagnie anglaise des Indes, qu'il quitta quelques années après pour offrir son épée à quelque puissance indienne. Il s'embarqua pour Calcutta et arriva à Dehly après avoir séjourné quelque temps à Lacknau pour apprendre la langue du pays. La capitale du Mogol était alors bouleversée par des factions, et l'état était en guerre contre les Jattes. N'ayant pu parvenir jusqu'à l'empereur, il résolut d'aller offrir ses services au prince mahratte Madhadjy-Sindhya, alors en guerre avec les radjahs voisins. Malgré les préventions de ce prince contre les Européens, il parvint à gagner sa confiance et devint général en chef de son armée. Partout il battit les ennemis de Madhadjy, notamment à la bataille de Djannah-Pannah, où l'armée mahratte remporta une victoire signalée: ce qui valut d'immenses trésors au prince victorieux et des présens considérables au général de Boigne, qui resta au service de l'empire Mahratte de 1781 à 1796, époque où le mauvais état de sa santé l'obligea de repasser en Europe, laissant au successeur du prince, Madhadjy-Dolat-Raou-Sindhya, un pays conquis, un revenu considérable, une armée de 30,000 hommes bien disciplinés, et 150 pièces de canon.

BIBLIOGRAPHIE.

Histoire de la ville de Chambéry, 1 vol. in-12.
Dictionnaire historique, littéraire et statistique des départemens du Mont-Blanc et du Léman, par M. l'abbé Grillet.

Statistique du département du Mont-Blanc, par M. de Verneilh, ancien préfet. 1 vol. in-4°; Paris, 1807.

Notice sur les Charmettes et sur les environs de Chambéry, 1 vol. in-8°; Chambéry, 1824.